

## Le Monde

### Droits de douane : François Bayrou sonne l'alarme économique et budgétaire

Le premier ministre a estimé que les droits de douane pourraient coûter 0,5 point de croissance à la France. Ce chiffre, qui peut sembler alarmiste, prépare les esprits à de nouveaux efforts budgétaires.

Quel sera le prix, pour l'économie française, de la guerre commerciale lancée par les Etats-Unis ? « *La politique de Trump peut nous coûter plus de 0,5 % de produit intérieur brut [PIB]* », a prévenu le premier ministre, François Bayrou, dans un entretien publié dimanche 6 avril dans *Le Parisien*. Si ce chiffre devait être confirmé, il s'agirait d'un coup d'arrêt infligé à l'économie française : la croissance, qui a atteint un modeste 1,1 % en 2024, ne devait pas cette année dépasser 0,7 %, selon les dernières estimations de la Banque de France.

Nul besoin d'être expert pour comprendre qu'un demi-point de PIB de moins laisserait la croissance française à l'os, avec des effets en cascade. « *Le risque de pertes d'emplois est absolument majeur, comme celui d'un ralentissement économique, d'un arrêt des investissements* », ajoute d'ailleurs le chef de l'exécutif. Au lendemain du « Liberation Day », jour de l'annonce des droits de douane, le président du Medef, Patrick Martin, estimait lui que « *des centaines de milliers d'emplois étaient menacés* » en France.

A ce stade des hostilités entre les Etats-Unis et le reste du monde commercial, l'issue de la bataille

demeure très incertaine. Elle dépendra des négociations entre l'Union européenne et l'administration américaine, des mesures de rétorsion éventuelles prises à Bruxelles et enfin de l'impact de cette onde de choc sur nos partenaires économiques. Fin mars, la Banque centrale européenne estimait qu'un relèvement des droits de douane à 25 % obérerait de 0,3 point la croissance en zone euro. Ce chiffre monterait à 0,5 point dans le scénario où les Européens prendraient des mesures de rétorsion.

#### **Tournée vers les services**

L'impact effectif pour la France sera sans doute moindre. D'une part, parce que le chiffre retenu par l'administration Trump pour la zone euro est de 20 % et non de 25 %. Ensuite, parce que la France est cette fois plutôt favorisée par la structure de son économie. Faiblement industrialisée et tournée vers les services, elle est aussi moins dépendante des Américains que ses voisins : les exportations françaises vers les Etats-Unis représentent 1,5 % du PIB français, contre 3 % en Italie et 4 % en Allemagne. Elle pourrait donc subir un coup de frein un peu moins sévère.

L'Observatoire français des conjonctures économiques, qui présentera mercredi 9 avril ses prévisions macroéconomiques, promet ainsi d'être

moins alarmiste que le premier ministre. « *Selon nos premières estimations, qui restent bien sûr fragiles compte tenu du contexte mouvant, l'impact pour l'économie française serait deux fois plus faible* », indique Mathieu Plane, directeur adjoint du département Analyse et prévision. Le Kiel Institute for the World Economy, un organisme de recherche installé en Allemagne, estime que la France perdra 0,2 point de croissance, contre 0,5 pour l'Allemagne ou 2 points pour les Etats-Unis.

Dorian Roucher, chef du département de la conjoncture à l'Institut national de la statistique et des études économiques, estime, pour sa part, que le chiffre de 0,5 point de croissance en moins paraît pour l'heure « *exagéré* », au moins à court et moyen terme. « *Ça serait plutôt 0,2 ou 0,3 point, si l'on retient un choc de 1 point sur la demande mondiale adressée à la France*, explique M. Roucher. *Toutefois, à l'horizon de quatre ou cinq ans, l'effet sur le PIB français pourrait être un peu plus fort, autour de 1 point.* »

Quelle qu'en soit l'ampleur, la baisse de la croissance va compliquer encore une équation budgétaire déjà redoutable et risque de remettre en cause les objectifs officiels. Après deux ans de violent dérapage des comptes publics, la France s'est engagée vis-à-vis de l'Union européenne à ramener progressivement son déficit public de 5,8 % du produit intérieur brut en 2024 à 5,4 % en 2025, et moins de 3 % en 2029. Des cibles présentées jusqu'à présent comme cardinales, mais dont le gouvernement semble aujourd'hui douter.

Eric Lombard, le ministre de l'économie et des finances, a été le premier à indiquer, le vendredi 4 avril sur BFM-TV/RMC, qu'en cas de croissance plus faible que prévu en 2025, il ne fallait surtout pas selon lui raboter davantage les dépenses publiques, afin de ne pas accentuer la dépression. Dans une telle hypothèse, le taux de déficit s'aggraverait et « *il faudrait l'accepter* », « *pour protéger les Françaises*

*et les Français* » d'une crise économique, avait-il avancé.

## Entre deux feux

François Bayrou se projette un peu plus loin. Tout en affirmant sa volonté de « *sortir de la malédiction de la dette* » et de « *tenir l'objectif du retour aux 3 % en 2029* », il ajoute dans *Le Parisien* une courte phrase qui chamboule tout : « *Mais la crise peut tout changer.* »

Le premier ministre se retrouve pris entre deux feux. D'un côté, il a fait de la lutte contre la dette un de ses marqueurs politiques, et sait que ne pas tenir une fois de plus les engagements français en matière de déficit effiloche sa crédibilité comme celle du pays. Ce qui pourrait amener les investisseurs à imposer à la France des taux d'intérêt plus élevés encore qu'aujourd'hui. Mais, d'un autre côté, avec le coup de froid venu des Etats-Unis et l'augmentation souhaitée des dépenses militaires, réduire le déficit dans les proportions prévues va devenir impossible sans de nouvelles mesures d'économie fatalement douloureuses, voire contre-productives, si elles plongent l'Hexagone dans une spirale récessive.

En prévision, Bercy a déjà gelé 9,1 milliards d'euros sur les crédits de 2025, et suit l'exécution du budget avec une vigilance extrême. Pour 2026, une circulaire a été envoyée le 3 avril à tous les ministères fixant un cadre très strict pour le futur budget : réduction générale des crédits ministériels, fin de toutes les aides créées face au Covid-19, diminution des effectifs... Mais tout cela risque de ne pas suffire. Une réunion avec les parlementaires est prévue à Matignon le 15 avril pour faire le point et annoncer des décisions. « *Une mesure de régulation* » sera dévoilée sous peu, glisse Eric Lombard ce 6 avril dans un entretien au *JDD*. De nouveaux crédits pourraient être gelés, et il est probable qu'une partie sera purement et simplement annulée.

## Droits de douane : nouvelle réunion des acteurs économiques à Bercy mercredi

Cette réunion a notamment pour but de déterminer l'impact des mesures annoncées par Donald Trump sur l'économie française.

**Éric Lombard va réunir plusieurs autres ministres du secteur économique afin d'évoquer les «mesures qui pourraient être portées au niveau français» en réponse à Donald Trump.**

Le ministre de l'Économie Éric Lombard réunit mercredi à Bercy les acteurs économiques au lendemain d'une autre réunion consacrée à l'élaboration de la position française dans la riposte européenne face à la crise commerciale mondiale déclenchée par la hausse des droits de douane américains, a-t-on appris mardi soir. La réunion doit se tenir en présence des autres ministres de Bercy, Marc Ferracci (Industrie) et Amélie de Montchalin (Comptes publics), et des ministres délégués au Commerce, Véronique Louwagie, au numérique, Clara Chappaz, et au tourisme, Nathalie Delattre.

Mardi, au cours d'un Conseil national de l'Industrie (CNI), de nombreuses filières ont pu exprimer leur inquiétude, une semaine après que le président américain Donald Trump a généralisé des droits de douane de 10% minimum sur toutes les importations arrivant aux États-Unis et de 20% pour les produits arrivant de l'UE. Mercredi, des représentants d'organisations d'employeurs sont attendus à partir de 16h30, notamment le Medef, la CPME, l'U2P, mais aussi des représentants des grands secteurs concernés par l'augmentation des

tarifs douaniers, notamment les fédérations du commerce, des assureurs, du secteur bancaire ou industriel notamment.

### **Une réponse au niveau français**

Cette réunion doit permettre de présenter un «*calendrier de travail pour la réponse européenne*», d'identifier les «*points d'attentions des filières*» sur les conséquences des tarifs douaniers et d'associer les acteurs économiques à la «*définition de la réponse*», précise un document du Bercy. En amont, l'ensemble des ministres ont travaillé avec leurs secteurs respectifs pour établir une «*cartographie de l'impact*» des nouveaux tarifs douaniers, mais également «*des mesures qui pourraient être portées au niveau français pour alimenter le travail de la Commission*», a précisé une source à Bercy mardi soir. Sur l'emploi, les conséquences des hausses de droits de douane sont en «*cours d'identification*», a précisé cette source au ministère de l'Économie.

Autour d'Éric Lombard, ces discussions doivent permettre d'avoir «*des retours (...) par chacune des filières*» et «*d'entendre chacun des représentants des secteurs économiques*» concernant les «*alertes quant aux contremesures afin de consolider la réponse française et européenne*». Environ 28.000 entreprises en France exportent vers les États-Unis, «*dont 40% font la moitié ou plus de la moitié de leurs exportations aux États-Unis (...) c'est tout sauf résiduel*», a précisé la même source.

# Les Echos

## Croissance, chômage : comment les droits de douane de Trump vont pénaliser l'économie française

L'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) abaisse sa prévision de croissance à 0,5 % en 2025 et voit le taux de chômage remonter à 7,9 % en fin d'année.

Lors de la conférence des finances publiques le 15 avril prochain, le gouvernement qui, dans son budget, table sur une hausse de 0,9 % du PIB en 2025 devrait abaisser son objectif de croissance.

La guerre commerciale lancée par Donald Trump va avoir des effets délétères sur l'économie française. L'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) estime désormais que la hausse du PIB tricolore pourrait être limitée à 0,5 % cette année, au lieu de 0,8 % anticipé en octobre dernier. L'économie détruirait 110.000 emplois cette année, et le taux de chômage remonterait à 7,9 % de la population active fin 2025.

Et encore ! Ce scénario ne tient pas compte de la totalité de l'offensive de Trump. L'OFCE ne retient à ce stade que l'hypothèse d'une hausse de 10 % des droits de douane sur les produits européens, au lieu des 20 % annoncés par les Etats-Unis. Nul ne connaît l'issue du bras de fer avec le président américain.

### **Climat d'incertitude**

« Si les droits de douane américains augmentent plus fortement, la croissance sera plus basse », prévient Mathieu Plane, directeur adjoint du département analyse et prévision. De quoi compliquer sérieusement l'équation du gouvernement, qui table dans son budget sur une progression de 0,9 % du PIB cette année. Bercy devrait abaisser sa prévision de croissance, aujourd'hui. Mais jusqu'à quel niveau ? Pour l'instant, les données ne sont guère rassurantes.

Dans sa prévision, l'OFCE a chiffré à 0,13 point de PIB l'effet direct d'un relèvement de 10 % des droits de douane sur deux ans, soit 0,05 point en 2025, le dispositif n'entrant en vigueur qu'en cours d'année,

puis 0,08 point en 2026. Ni le risque de crise financière, ni les retombées pour la France des

pertes de marchés de ses principaux partenaires, ni l'impact des mesures de rétorsion qui pourraient être mises en oeuvre n'ont été pris en compte.

L'impact direct des barrières douanières érigées par les Etats-Unis n'explique pas l'intégralité de l'abaissement de la croissance réalisé par l'Observatoire. « La révision de la croissance s'explique principalement par le niveau d'incertitude qui reste élevé tant sur le plan national qu'international, avec le retour des tensions géopolitiques et commerciales depuis l'élection de Trump. Cela fait perdre 0,6 point de PIB en 2025 », indique Mathieu Plane, pour qui « ce ne sont pas les fondamentaux de l'économie française qui sont en cause ».

### **La baisse des taux d'intérêt, seul soutien**

Estimé à 0,9 point de PIB (soit autour de 27 milliards d'euros), l'effort budgétaire structurel (hors charges d'intérêt) engagé par la France pour contenir le déficit public devrait peser sur la croissance, en lui retirant 0,4 point de PIB, selon l'OFCE. La dégradation de l'activité ne permettrait pas au déficit public de descendre sous les 5,5 % du PIB cette année.

Dans le scénario de l'Observatoire, la baisse des taux d'intérêt serait le seul soutien à l'activité économique en 2025, même si les effets seront limités « en raison du découplage entre les taux à court terme et ceux à long terme ». L'investissement des entreprises devrait d'ailleurs continuer à reculer. Quant à la consommation des ménages, elle repartirait mais moins rapidement que ce qui était anticipé il y a quelques mois. Dans cet environnement incertain, la baisse du taux d'épargne tant espérée ne serait pas pour cette année.

L'économie française pourrait néanmoins connaître un regain d'activité et croître de 1,1 % en 2026, grâce à la relance des dépenses militaires et au plan

d'investissement massif prévu en Allemagne, son premier partenaire commercial. Cela n'empêcherait

pas le taux de chômage de poursuivre sa progression, à 8,5 % fin 2026.



*Construire les victoires de demain !*

## Le gouvernement Bayrou veut alléger le formalisme des procédures RH dans la fonction publique

À l'occasion des Assises de la simplification organisées au Sénat, le Premier ministre François Bayrou s'est dit prêt à simplifier certaines procédures RH dans la fonction publique et notamment dans la territoriale. "On peut alléger la charge bureaucratique et paperassière pesant sur les collectivités", a-t-il ainsi affirmé.

Simplification en vue de la gestion des ressources humaines dans la fonction publique. Comme ses prédécesseurs, le gouvernement Bayrou compte en effet alléger plusieurs processus RH pour réduire la charge pesant sur les administrations et notamment celles des collectivités. Le Premier ministre François Bayrou l'a annoncé le jeudi 4 avril au Sénat à l'occasion des Assises de la simplification organisées par la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation.

"On peut élaguer dans les normes afin d'alléger la charge bureaucratique et paperassière pesant sur les collectivités", a ainsi affirmé le chef du gouvernement. À ce propos, il s'est notamment dit prêt à "faciliter la relation" entre les employeurs territoriaux et leurs agents pour "alléger le formalisme" et "répondre avec rapidité et efficacité à certaines situations".

François Bayrou a notamment pointé du doigt l'obligation faite, aujourd'hui, aux employeurs publics de republier systématiquement les offres d'emploi des agents contractuels dont le contrat arrive à échéance et ce, même si les deux parties ont convenu d'un renouvellement. "C'est absurde et ça mérite d'être écarté", a-t-il estimé. Le Premier ministre s'est aussi dit prêt à lever l'obligation de déclarer l'absence du candidat fonctionnaire adéquat sur un poste avant de solliciter un entretien avec un contractuel pour pouvoir le poste en

question. "Naturellement, il faudra veiller à la priorité de recrutement de titulaires fonctionnaires", a toutefois tempéré François Bayrou. Mais, a-t-il ajouté, "je suis certain que cela peut accélérer certaines procédures".

### **Mise en œuvre des recommandations de la mission Ravignon**

Les deux allègements évoqués par le Premier ministre faisaient parties des préconisations de Boris Ravignon dans son rapport de mai 2024 sur le coût du millefeuille administratif, de l'enchevêtrement des compétences de l'État et des collectivités et des normes. Des recommandations que le maire de Charleville-Mézières a été chargé de mettre en œuvre au travers d'une nouvelle mission confiée par le gouvernement Barnier et renouvelée par le gouvernement Bayrou.

Leur concrétisation se précise donc aujourd'hui et devrait être évoquée lors du "Roquelaure de la simplification de l'action des collectivités" qui vient d'être lancé par le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Simplification François Rebsamen. Une première réunion de concertation se tiendra le 28 avril afin de préciser les modalités de mise en œuvre des conclusions de la mission Ravignon s'agissant donc, notamment, de la simplification des modalités de gestion RH dans la fonction publique. Leur traduction pourrait se faire par la voie réglementaire ou législative. Outre le projet de loi de "simplification de la vie économique" qui arrive à l'Assemblée nationale ce 8 avril, d'autres projets de loi de simplification pourraient voir le jour, comme vient de l'annoncer le ministre Laurent Marcangeli. Le gouvernement Bayrou compte aussi soutenir des propositions de loi déposées par les députés et sénateurs.